



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 4252

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'importance de poursuivre la lutte contre le cancer. En effet, le Premier ministre n'a pas souhaité classer le ministère de la santé parmi les budgets prioritaires de l'État pour l'année 2013. Pourtant, le cancer est toujours la première cause de mortalité en France. Le précédent gouvernement avait accordé 730 millions d'euros au second plan cancer (2009-2013) dont 95 millions pour la recherche et 400 millions pour les soins. Il convient de ne pas relâcher les efforts et de continuer le combat pour améliorer la prévention, le dépistage, la qualité des soins, le soutien aux malades et la recherche. Il lui demande donc les mesures qu'elle compte prendre pour que l'action menée contre le cancer soit poursuivie, voire intensifiée.

Texte de la réponse

L'enjeu de santé publique est majeur. En effet, l'incidence des cancers est en hausse avec 365 500 nouveaux cas de cancer en 2011 en France Métropolitaine (207 000 hommes et 158 500 femmes). Le cancer est la 1^{re} cause de décès chez l'homme et la 2^e chez la femme. 57 % des cancers sont diagnostiqués chez des personnes de 65 ans et plus. Les cancers les plus fréquents sont le cancer de la prostate chez l'homme et le cancer du sein chez la femme. Les progrès techniques des dernières années ont été fondamentaux et aujourd'hui, selon le type de cancer, le taux de survie à 5 ans varie de 6 à 95 %. Par exemple, chez la femme, détecté suffisamment tôt un cancer du sein a 9 chances sur 10 de guérir (= survie à 5 ans proche de 90 %). La question des inégalités devant le cancer reste un élément majeur de préoccupation de la ministre des affaires sociales et de la santé. Elle est présente autant pour l'accès à la prévention que pour l'accès aux soins. Il faut continuer à agir pour éviter le cancer et, quand il survient, assurer des prises en charge de qualité et un accompagnement pendant mais également après le cancer. La prévention et le dépistage sont des moyens de lutte efficace contre le cancer, il faut les intensifier et que tout le monde puisse en bénéficier sur tout le territoire et dans toutes les catégories sociales. Des efforts seront également à mener pour être au plus près du patient et de son entourage : de l'écoute, la personnalisation des parcours, du soutien et de l'équité, un accompagnement pendant mais également après le cancer, tout particulièrement pour apporter un soutien à l'emploi ou à la réinsertion professionnelle mais aussi pour les besoins d'assurances ou de prêts. Toutes ces actions ont vocation à être intégrées dans la nouvelle stratégie nationale de santé voulue par le gouvernement ainsi que dans la future loi de santé publique annoncée pour 2013. Sans attendre, pour éviter toute rupture dans la mobilisation des acteurs engagés depuis les deux premiers plans cancer, il va être réalisé l'évaluation du plan cancer 2009-2013 ainsi que la construction du futur plan cancer qui était un engagement présidentiel de François Hollande. Quant aux financements consacrés au plan, à la fin 2011, 45 % du budget 2009-2013 ont été exécutés, soit 879 M€. L'effort consacré à la lutte contre le cancer sera renforcé en 2012 et 2013. En effet, le budget prévisionnel du Plan cancer est de 467 M€ en 2012 et de 491 M€ en 2013.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4252

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4933

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7767